

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 129 (2008)
Heft: 8

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NEUCHÂTEL

Informations de la fédération neuchâteloise d'apiculture

Plusieurs apiculteurs ont interpellé des membres du comité de la FCNA concernant la taxe cantonale neuchâteloise pour la lutte contre les épizooties. Le comité FCNA donne les renseignements ci-dessous aux possesseurs de colonies d'abeilles neuchâtelois :

La taxe pour la lutte contre les épizooties a été introduite dès 2006 suite à l'approbation par les députés du Grand Conseil neuchâtelois. Elle faisait partie d'un paquet financier dans le cadre de l'amélioration des comptes de l'Etat et a été approuvée le 7 décembre 2005 par 75 voix contre 2. Le Grand Conseil neuchâtelois a pris cette décision de principe portant sur la participation annuelle des détenteurs d'animaux de rente aux frais de la lutte contre les épizooties, à l'instar de ce qui existait déjà dans tous les autres cantons, à l'exception de deux. Le Conseil d'Etat était alors chargé de définir les modalités d'application de cette décision, ce qu'il a fait par règlement du 14 juin 2006 (RSN 916.421.35). Les abeilles font parties des animaux de rentes dès 2006.

La fédération d'apiculture n'avait pas été approchée avant l'envoi de cette nouvelle taxe aux apiculteurs. Par la suite, le comité a participé à des séances afin de régler au mieux la perception de cette nouvelle taxe. Il suit toujours cette affaire et garde des contacts avec les autorités sanitaires, ainsi qu'avec les organisations agricoles du canton, afin de trouver une solution satisfaisante pour les apiculteurs.

Chacun de nos interlocuteurs est conscient de l'utilité de nos abeilles pour la pollinisation des plantes cultivées et sauvages, assurée à 80% par nos petites travailleuses. La Confédération, par son Office fédéral de l'agriculture (OFAG), entend aider les apiculteurs et un catalogue de mesure a été élaboré pour mieux promouvoir la formation,

la recherche et l'élevage des reines, de même que pour la prévention et la lutte contre les épizooties.

Un soutien est aussi prévu pour la gestion d'un service sanitaire apicole national organisé sur des bases privées. Comme la plupart des éleveurs d'abeilles exercent leur activité à titre de loisir, une amélioration de la formation des cadres (conseillers apicoles, inspecteurs des ruchers, contrôleurs des miels) est proposée.

La FCNA reste optimiste quant à une solution satisfaisante pour tous.

Le président FCNA : Didier Gigon

Course annuelle des sociétés d'apiculture des Montagnes neuchâteloise et de La Chaux-de-Fonds et environs

Pourquoi aller loin et ne pas voir les jolies choses à proximité???

Telle était la question que Pierre Paratte, président de la section des Montagnes se posait au moment de choisir un but de course. Nos deux sections collaborent de longue date pour la bonne marche des choses et organisent à tour de rôle la course, le résultat est à chaque fois une belle surprise.

Comme les apiculteurs deviennent, (comme tout le monde) plus âgés, il est conseillé de ne pas vouloir les mener trop loin, pour qu'il ne faille pas devoir se lever trop tôt. Pierre connaissant bien ses sujets pour trouver une solution idoine.

Aller rendre visite à trois jeunes apiculteurs affiliés à sa section, habitant en





France voisine et leur regarder un peu par-dessus l'épaule, partager les joies et les préoccupations de chacun.

Le dimanche 15 juin tous les ingrédients sauf un, étaient rassemblés, un car presque rempli de convives heureux de vivre et de partir à l'aventure, hélas il n'y avait que le soleil qui nous boudait. De toute la journée nous avons vu du gris pluvieux, du gris tout court et de la pluie qui mouille...

Nous sommes accueillis aux Fins, par Gilbert Dornier et son copain, Gilles Chalon et leurs familles pour une collation gracieusement offerte: café, thé à volonté et plein de bonnes choses à grignoter en accompagnement. Vu le temps maussade ils nous invitent à nous réfugier à l'abri de la pluie mais malheureusement pas à l'abri des courants d'air, dans une magnifique grange en clair-voie, en rénovation. Un endroit que nous visiterions volontiers par beau temps et belle chaleur...

Puis une fois tout ce petit monde restauré, nous allons à la découverte côté verger et rucher. Au verger tous les fruitiers se présentent en espaliers, du travail de pro pour des amateurs, BRAVO les gars, il y a encore des gens qui aiment la belle ouvrage. Aux alentours une multitude de fleurs connues et moins connues avec des variantes de couleurs inhabituelles surprennent par leur beauté ou leur simplicité. Gilbert est un amoureux de la nature dans le sens profond du terme, chaque plante a sa place, qu'elle soit cultivée ou sauvage n'a pas d'importance, son seul rôle peut être d'égayer simplement le



promeneur qui la verra au détour du chemin.

Puis nous arrivons au rucher... Gilbert s'excuse d'entrée: «ce n'est rien de fabuleux, ce sont que quelques ruches anciennes». Puis nous arrivons à un joli pavillon. Le joyau, et l'heureux propriétaire nous narre l'histoire de sa rencontre avec les anciens propriétaires Suisses. Ce rucher a donc fait le chemin que nous avons pris le matin même. Devant le rucher se trouve un petit étang alimenté, tenez-vous bien, par de l'eau de source. Les alentours sont semi-sauvages, un mélange qui ne fait pas désordre, c'est plaisant à l'œil et à l'âme. Nous y resterons encore longtemps dans ce havre de paix, mais il y a Sébastien Tari, le troisième compère qui nous attend à son rucher du côté de Villers-le-Lac.

Pour la dernière année de fonction comme responsable des moniteurs éleveurs neuchâtelois, François Mojon, tenait à apporter son savoir à nos amis français, donc un élevage avait été mis en route au jour près pour couronner notre visite par une mise en bigoudis. Nous sommes accueillis par Elea aux yeux rieurs, le petit bout de femme de 4 ans 1/2 qui offre à tour de bras, des fleurs, des cailloux et des bisous. Le rucher se trouve en contrebas de la maison familiale avec une vue magnifique sur le Doubs et Les Brenets en face. Sébastien nous fait découvrir une biruche très particulière. Elle se compose de deux corps de ruche, avec au centre une partie, que l'on pourrait appeler nurserie. Dans cette partie est lancé le «starter», les deux parties externes



possèdent la hausse et le starter est bien au chaud. Voici venu l'heure de vérité, est-ce que l'élevage a réussi ou non?! Superbes... de magnifiques cellules royales sont bien alignées sur les deux barrettes, alors François montre à Sébastien comment coiffer chaque cellule d'un bigoudi... Bien des épouses se demandaient si on se trouvait subitement dans un salon de coiffure.

Heureusement que ses ruches se trouvent sous un abri et que la couche de nuages a daigné se lever un petit peu pour bien finir cette délicate manipulation. Nous félicitons et souhaitons bonne chance pour cet élevage. Nous sommes alors conviés à un apéro à la bonne franquette et comme la pluie s'est remise à tomber nous retournons à l'abri ventilé...

Lors de cet apéro nos hôtes nous montrent en vidéo tout le travail en amont qu'il a fallu accomplir pour que cet élevage aboutisse à ce beau résultat, nous avons à faire à des gars simples qui savent s'entraider et qui ont de l'avenir. Lors du repas de midi, pris en commun avec nos hôtes aux Fins, et qui fut succulent, nous profitons de faire plus ample connaissance avec Henri,



quatrième gars, encore bien jeune, mais déjà bien conseillé et épaulé par ses compères plus expérimentés.

Nous quittons ces collègues après une journée maussade, mais le cœur rempli de bonheur et de joie du partage. Nous aimerions encore une fois leur dire toute notre reconnaissance et un très grand et cordial MERCI à eux 4, ainsi qu'à leurs familles et amis venus prêter mains fortes pour l'occasion. Pour terminer la journée en beauté, Pierre nous a encore fait découvrir le «Tuyé du Papy Gaby» à Gilley, avec visite du magnifique fumoir et dégustation des produits. MERCI aussi à Pierre et son épouse Marguerite, de nous avoir fait découvrir, pas bien loin de chez nous, une région et des gens sympas. MERCI à Thomy, notre aimable chauffeur de nous avoir mené à bon port durant cette grise journée.

Un participant heureux

VALAIS



Fédération d'Apiculture du Valais Romand

Communiqué

La Fédération d'Apiculture du Valais Romand (FAVR) vous informe que le contrôle de l'humidité du miel ainsi qu'une information au sujet de l'étiquetage du miel auront lieu les :

**Vendredis 8 août et 5 septembre 2008
de 17 h à 20 h au rucher école.**

Le comité de la FAVR

SECTION DE LA MENTHUE 100^e ANNIVERSAIRE 29 et 30 AOÛT 2008

Salle polyvalente Yvonand

C'est le 5 octobre 1908 sous l'initiative de Messieurs Aimé Décorges de Cronay et Adolphe Burnand de Bioley Magnoux et convoqué par ce dernier, que les apiculteurs de la contrée se sont réunis à l'Hôtel des Champs à Donneloye à l'effet de constituer une section d'apiculture. Une vingtaine de personnes sont présentes, les discussions s'engagent sur les avantages d'un groupement et il est proposé de passer au vote pour la constitution d'une section et accepté à l'unanimité.

Le nom à donner à la section donne lieu à différents échanges, Section de Donneloye, du Gros de Vaud sont écartées.

Section de la Menthue réunit tous les suffrages. La cotisation est fixée à 1 franc. Il a fallu en tout et pour tout une séance de 2 heures.

A ce jour notre section compte 30 membres actifs et 26 membres amies et amis pour un total de 331 colonies.

Le comité composé de 5 membres œuvre à l'organisation de ce 100^e anniversaire et ne chôme pas. La journée de vendredi 29 août avec une exposition est réservée aux classes des écoles d'Yvonand et au grand public. Samedi 30 août sera journée officielle, avec exposition, apéritif offert dès 11 heures et repas.

Nous espérons que vous serez nombreux pour partager l'une de ces journées, en cas de question il suffit d'appeler 079 484 71 44.

Le Président, **Claude Marrel**

« Les arbres, les abeilles et le miel »

Du 12 avril au 15 juin les sociétés d'apiculture de Nyon, Côte Vaudoise, Bière et environs, Morges et Gros de Vaud ont organisé, occupé et assuré la visite de l'exposition « les arbres, les abeilles et le miel » en collaboration



avec la Fédération Vaudoise des Sociétés d'apiculture (FVA).

L'Arboretum du vallon de l'Aubonne nous a mis ses installations et sa magnifique salle ronde à disposition. Des panneaux explicatifs, issus d'APIMONDIA 1995, ont été mis en place ainsi qu'une ruche vitrée placée à bonne hauteur pour les enfants. Le film « Le berger des abeilles » tournait en boucle à la disposition des nombreux visiteurs.

Le programme des fins de semaine était divers et intéressant: les 19 et 20 avril: cuisine au miel, 26 et 27 avril: fabrication de bougies, 3 et 4 mai: maladies des abeilles, 10 et 11 mai apithérapie, 24 et 25 mai: élevage de reine et film « la vie d'une reine », 31 mai et 1^{er} juin: démo extraction, 7 et 8 juin extraction et pour terminer encore une cuisine au miel les 14 et 15 juin.

C'est dans le cadre enchanteur de ce vallon que 20 classes, soit plus de 400 enfants, sont venues nous rendre visite ainsi que plus d'une douzaine de groupes d'adultes de tous âges.

Nous avons tous été surpris en bien par l'intérêt des visiteurs pour le monde des abeilles et pour les problèmes de l'apiculture, en particulier chacun s'inquiète de la disparition des colonies.





Pendant toute la durée de l'exposition chaque société a pu vendre son miel à tour de rôle. En fonction de la météo les ventes ont été plus ou moins importantes, mais le miel de l'artisan est toujours recherché, certains groupes n'hésitant pas à s'arrêter en chemin pour être sûr de la provenance du doux produit de nos ruches.

Pour tous ceux qui ont eu le loisir de travailler pendant ces journées le contact avec les visiteurs, grands et petits, fut très enrichissant. Malgré la durée de l'engagement, deux mois c'est long, mais nous avons toujours trouvé les bonnes volontés pour assurer l'occupation sur place et les visites commentées.

Nous profitons de cette tribune pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidé et soutenu tout au long de ces deux mois, nous ne citons personne de peur d'oublier quelqu'un. Merci aussi à la SAR pour son soutien financier ainsi qu'à la maison Rithner et au musée de la machine agricole de Chiblins pour la mise à disposition du matériel. Nous avons encore une pensée pour nos compagnes et compagnons qui nous ont peu vus tout au long de ces week-ends.

Merci aussi aux journaux locaux et à Max TV qui, eux, nous ont fait une excellente publicité bienvenue.

En conclusion :

- une bonne opération «marketing
- une bonne pub pour le miel, les abeilles et les apiculteurs
- il y a de la place pour notre miel dans le marché suisse, à nous de l'occuper par la vente directe en pots.

Encore merci à tous et bonne fin de saison apicole.

Le rapporteur, **J.-D. Bertholet**

Inspectorat des ruchers

Mesdames, Messieurs,

Chers apiculteurs,

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) tient à vous **mettre en garde** vis-à-vis des apiculteurs peu scrupuleux qui peuvent distribuer ou vendre du matériel apicole provenant de ruchers contaminés par les épizooties. Même les cadres de hausses sans trace de couvain peuvent être porteurs de spores de loque.

Un nettoyage approfondi et une désinfection générale de ce matériel sont indispensables pour éviter de contaminer vos colonies.

D'autre part, le canton de Berne déplore des centaines de cas de loque européenne chaque année. Malgré cela, un éleveur de la région précitée se permet d'offrir des reines à la Roman-die! ➔ **DANGER.**

Concernant la lutte contre *Varroa*, nous vous demandons de procéder aux traitements **tôt dans la saison** (2^e traitement au plus tard fin août).

Les colonies faibles ou qui présentent beaucoup d'abeilles atrophiées (sans ailes) ne doivent pas être conservées.

Attention : la dernière **distribution** d'acaricides aura lieu au SCAV, Affaires vétérinaires, Rue César-Roux 37, 1014 Lausanne, **le jeudi 7 août de 19 h à 20 h.**

En vous souhaitant un été ensoleillé, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, chers apiculteurs, nos meilleures salutations.

P.-A. Bonzon,
Inspecteur cantonal des ruchers